

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023**





RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE	4
GOVERNANCE	6
FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	8
FINANCES	10
ENFANCE-JEUNESSE	12
PRÉVENTION	17
CULTURE	19
TOURISME	22
AFFAIRES SOCIALES	24
SERVICES TECHNIQUES	25
DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	27
URBANISME	28
HABITAT	29
ASSAINISSEMENT	31
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	32
COMMUNICATION	36

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

VUE D'ENSEMBLE



La communauté de communes Dronne et Belle (CCDB) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe des communes ayant pour objectif d'établir un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural.

Elle rassemble des moyens dispersés et elle structure des initiatives locales.

Elle favorise le développement économique local et relance la politique d'aménagement du territoire.

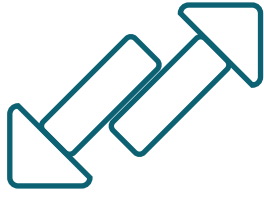
Une communauté de communes possède un pouvoir fiscal propre et exerce de plein droit à la place des communes des actions relevant des compétences dont les enjeux dépassent ceux d'une seule commune.

Ce territoire compte 11 337 habitants (population légale 2019) répartis au départ sur 31 communes, puis sur 16 communes (depuis la fusion de communes). Cela représente 504 Km² d'un seul tenant et sans enclave. Située en plein cœur du Périgord Vert, la communauté de communes tient son nom des deux rivières qui l'irriguent : la Dronne et la Belle.

La création de la communauté de communes Dronne et Belle a été actée par l'arrêté préfectoral no 2013147-009 du 27 mai 2013, complété par l'arrêté no 2013282-0003 du 9 octobre 2013.

Effective le 1^{er} janvier 2014, elle est issue de la fusion de la communauté de communes du Brantômois, de la communauté de communes du Pays de Champagnac-en-Périgord et de la communauté de communes du Pays de Mareuil-en-Périgord.

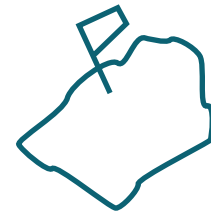
En chiffres



504 km²
d'un seul tenant



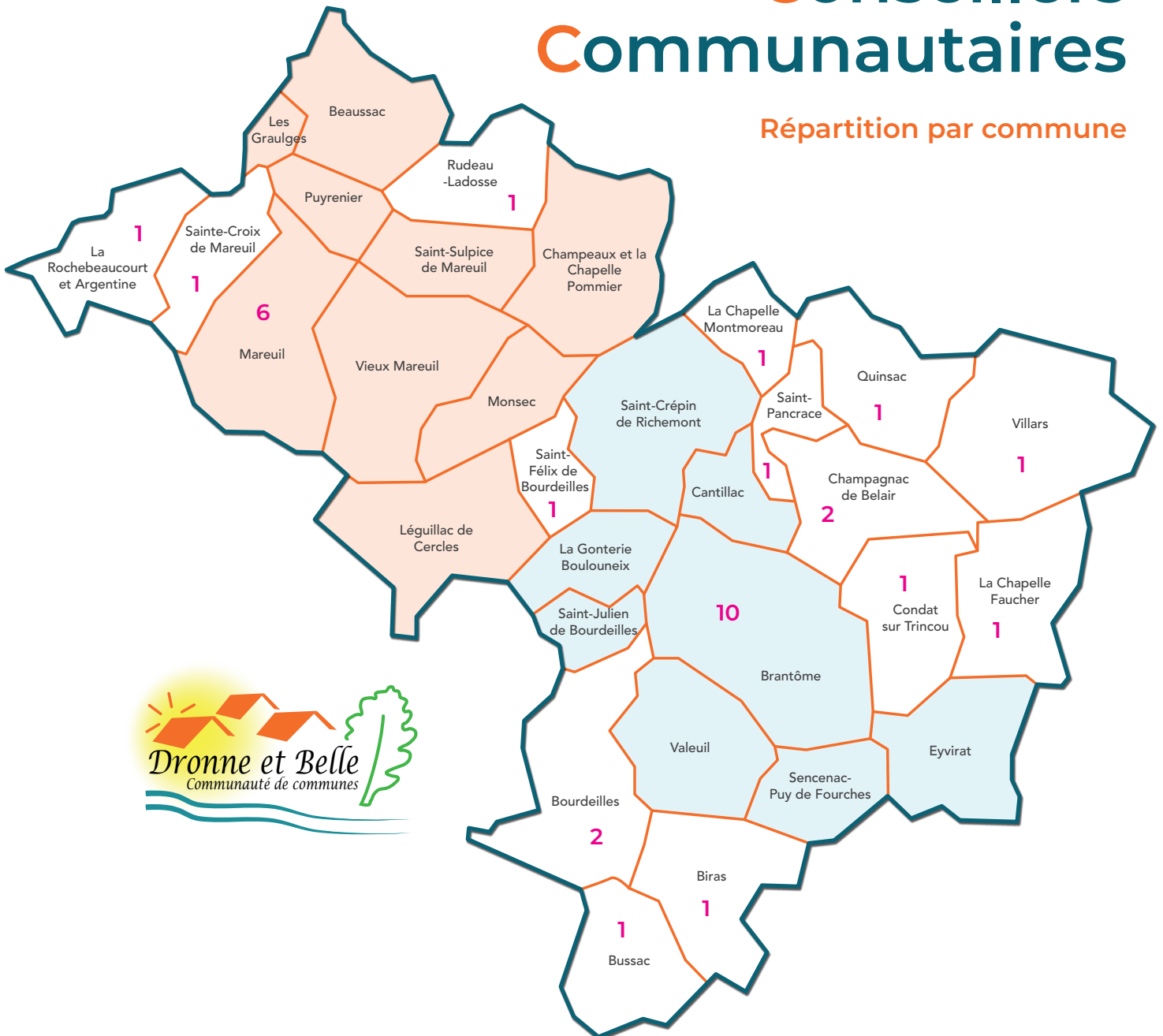
11 337
habitants



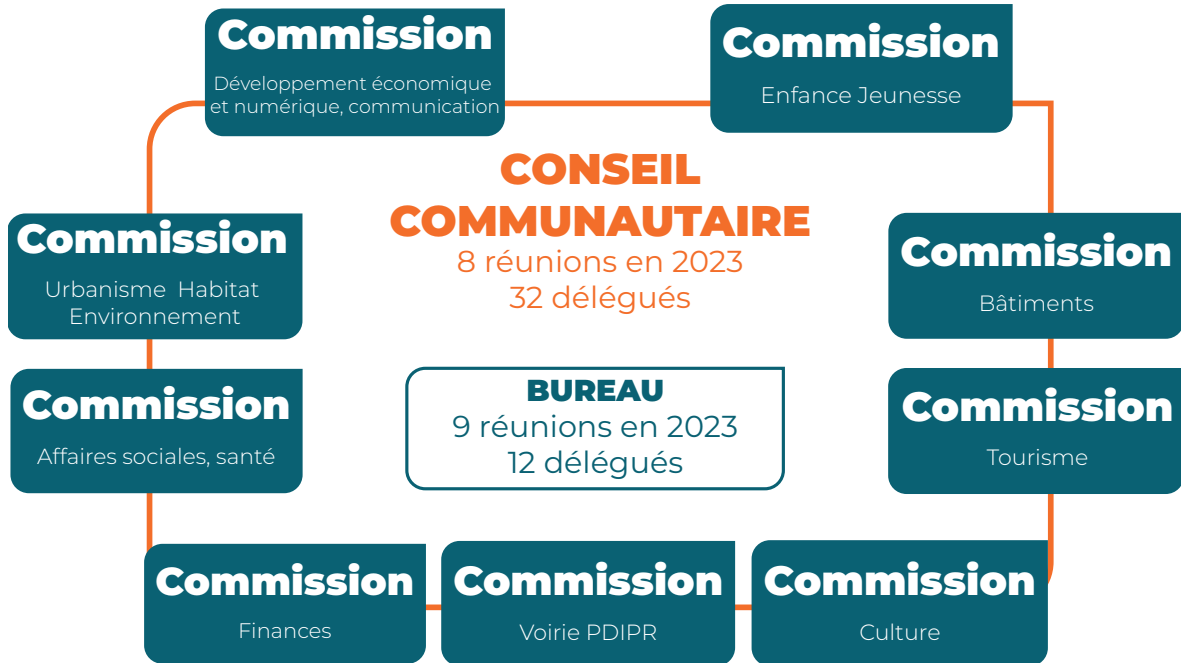
16
communes

Conseillers Communautaires

Répartition par commune



GOVERNANCE



Dronne et Belle

Président
Jean-Paul COUVY

Le bureau
12 membres



1^{ère}
Vice-Présidente
Urbanisme -
Habitat -
Environnement

Anémone
LANDAIS



2^{ème}
Vice-Président
Enfance -
Jeunesse

Alain
OUISTE



3^{ème}
Vice-Président
Développement
économique et
numérique,
communication

Pascal
MAZOUAUD



4^{ème}
Vice-Présidente
Affaires
sociales,
santé

Dominique
FUHRY



5^{ème}
Vice-Président
Finances

Gérard
COMBEALBERT



6^{ème}
Vice-Président
Voirie, PDIPR

Jean-Jacques
LAGARDE



7^{ème}
Vice-Présidente
Culture

Monique
RATINAUD



8^{ème}
Vice-Président
Bâtiments,
Patrimoine
communautaire

Francis
MILLARET



9^{ème}
Vice-Président
Tourisme

Frédéric
VILHES

Membres du bureau
Gérard LACOSTE
Jean-Michel NADAL

Conseil communautaire
32 délégués

9 commissions
de travail

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Aménagement de l'espace (Urbanisme, autorisations du droit des sols SCOT, aménagement des bourgs)



Développement économique (ZAE, Gestion et promotion office de tourisme)



Aire d'accueil des gens du voyage (convention avec le Grand Périgueux)



Ordures ménagères (délégation au SMCTOM de Nontron)



Gestion des milieux aquatiques (entretien des rivières délégué au SRB Dronne)

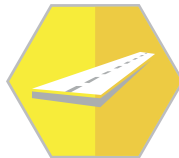
COMPÉTENCES OPTIONNELLES



Environnement, maîtrise de l'énergie, PDIPR



Logement et cadre de vie



Voirie



Équipements sportifs et culturels (médiathèques, piscines, conservatoire de musique)

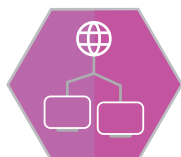


Action sociale (CIAS, Enfance-Jeunesse)

COMPÉTENCES FACULTATIVES



Assainissement non collectif



NTIC et aménagement numérique



Contingent incendie



Tourisme : aménagement, développement, entretien et gestion des sites



Création et gestion de centres de santé, Maison de santé pluridisciplinaire et cabinets médicaux



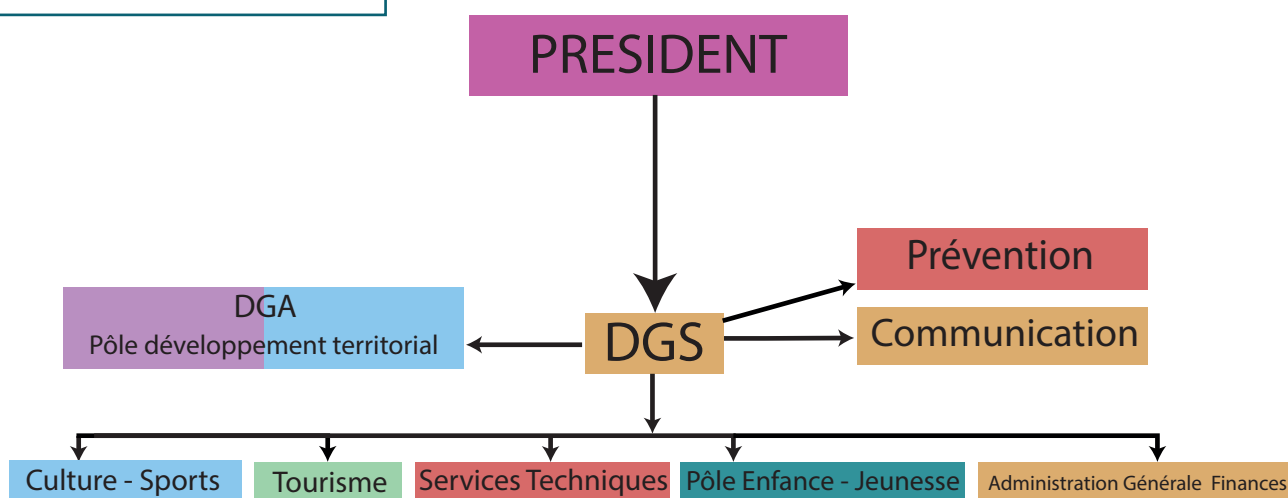
DFCI Défense des forêts contre les incendies et dessertes forestières

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de Communes Dronne et Belle s'appuie sur des services ressources.

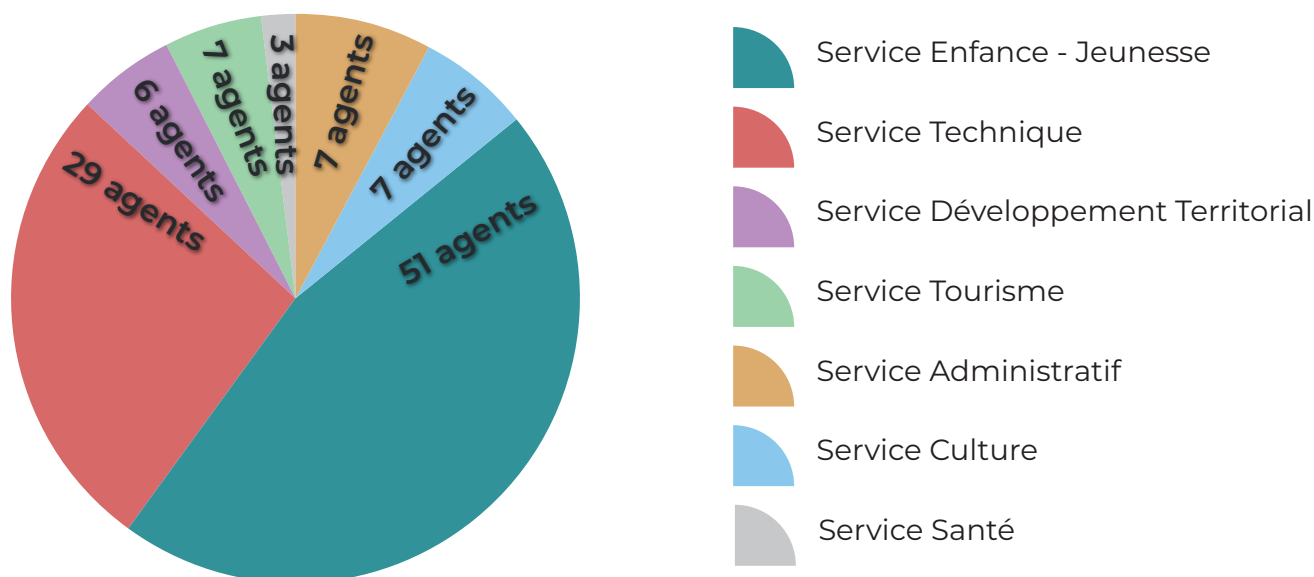
EN 2023

- 172 délibérations
- 217 décisions

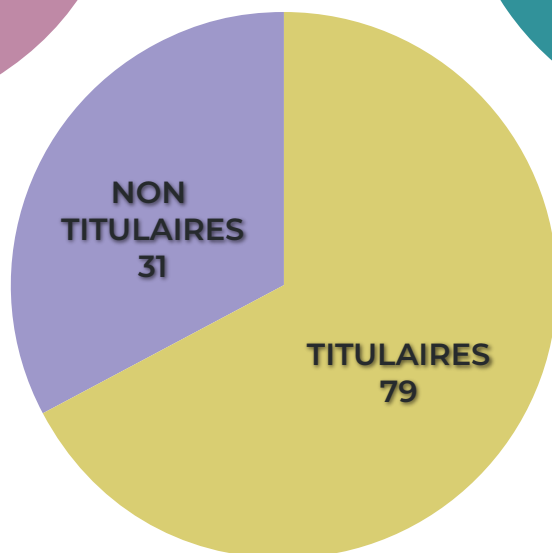
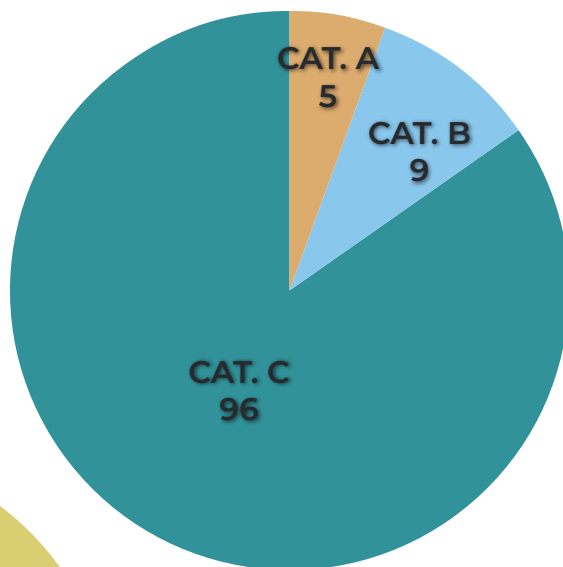
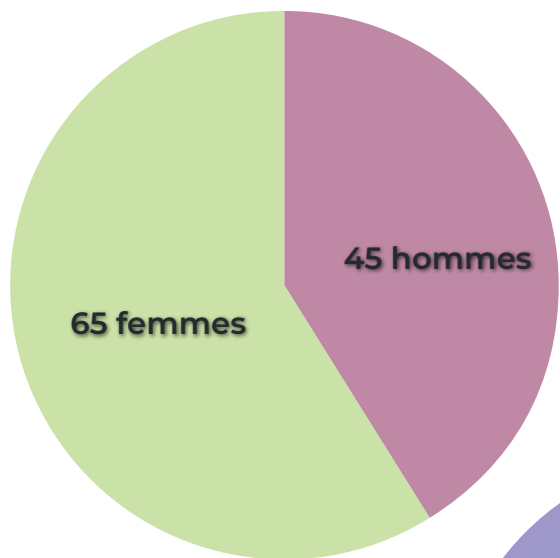


LES RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 1^{er} janvier 2023, répartition par service (110 agents).



Les services Enfance - Jeunesse et Tourisme voient leurs effectifs augmenter pendant la période estivale.





FINANCES

LES DÉPENSES PAR COMPÉTENCES

Les dépenses de la collectivité (pour lesquelles les moyens matériels et humains sont proportionnellement répartis) se divisent comptablement en dépenses liées au fonctionnement et dépenses consacrées à l'investissement.

Une vision globale de leur répartition selon les compétences principales de la collectivité permet de mieux cerner le champ d'action de cette dernière.

 Fonctionnement
 Investissement



ENFANCE ET JEUNESSE : 2 094 498 €

1 980 399 €

114 099 €

Gestion des équipements :
Crèche, RPE, Périscolaire, ALSH, Accueil Jeunes, PIJ.

TOURISME : 580 949 €

546 046 €

34 903 €

Gestion Office de Tourisme, promotion touristique, gestion du site de l'Abbaye de Brantôme.

CULTURE / SPORT : 570 688 €

540 988 €

29 700 €

Gestion du réseau des médiathèques, actions culturelles, piscines communautaires.

MAISON DE SANTÉ : 249 796 €

92 487 €

157 309 €

Gestion de la MSP de Mareuil en Périgord, gestion des cabinets médicaux de Brantôme en Périgord et Bourdeilles.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) : 120 296 €

141 €

120 155 €

Gestion l'Assainissement Non Collectif

LOGEMENTS : 140 442 €

57 186 €

83 256 €

Gestion des logements communautaires

ZAE : 292 172 €

292 172 €

Acquisition de terrain pour extension de la ZAE valeuil

ZAE DU BRANDISSOU : 21 246 €

21 246 €

Acquisition ZAE Les Brandissou à Champagnac de Bélair

BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 100 731 €	ATTÉNUATION DE CHARGES	0 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 667 621 €	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	264 927 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS	511 065 €	PRODUITS DES SERVICES	57 246 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	470 539 €	IMPÔTS ET TAXES	3 090 965 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	4 882 890 €	FISCALITÉ LOCALE	4 353 224 €
CHARGES FINANCIÈRES	92 457 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 372 078 €
		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	152 078 €
		PRODUITS SPÉCIFIQUES	17 015 €
TOTAL	8 752 302 €	TOTAL	9 307 638 €

Excédent à reporter en 2023 : 1 422 269 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	264 927 €	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	470 539 €
TRAVAUX ET ACHATS	806 879 €	OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENTS	0 €
SUBVENTIONS VERSÉES	91 993 €	DOTATIONS FONDS DIVERS	301 166 €
EMPRUNTS	533 554 €	SUBVENTIONS	406 370 €
OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	4 393 €	EMPRUNT	400 000 €
TOTAL	3 266 528 €	OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	4 393 €
		TOTAL	1 582 468 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en 2023 : 907 522 €

ENFANCE - JEUNESSE

EFFECTIF DU PERSONNEL DES STRUCTURES PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE EN 2023

	Nombre d'agents
Direction / Coopération	2
ASLH Mareuil / APS	1 direction 1 direction adjointe 6 animateurs 1 renfort (mise à dispo) 2 saisonniers
ALSH Brantôme / APS	1 direction 1 direction adjointe 10 animateurs à temps complet 3 animateurs uniquement périscolaire 2 renforts (dont 1 mise à dispo) 2 saisonniers
AJ Mareuil	1 direction / animation 1 animateur 1 renfort vacances
Ej Brantôme	1 direction / animation 2 animateurs
PIJ	1 informateur jeunesse
RPE LAEP	1 éducatrice jeune enfant
Crèche	1 direction 1 direction adjointe 1 auxiliaire 7 animatrices 2 saisonniers
Entretien et restauration	6 agents

EFFECTIF DES PUBLICS ACCUEILLIS PAR STRUCTURE EN 2023

	Nombre d'enfants / jeunes
Crèche	42
ALSH Brantôme	324
APS Brantôme	140
APS Biras	91
APS Bourdeilles	71
APS Champagnac	91
APS Villars	52
APS La Chapelle Faucher	26
ALSH Mareuil	124
APS Mareuil Maternelle	43
APS Mareuil Élémentaire	89
APS Beaussac	18
Accueil Jeunes Mareuil	61
Espace Jeunes Brantôme	90
TOTAL	1262

CRÈCHE "LES GATIFLETTES"

EFFECTIFS ET FRÉQUENTATION :

L'objectif principal est d'offrir un accueil individualisé aux enfants, en respectant leurs rythmes de développement et en favorisant leur éveil, autonomie, et créativité.

Les enfants sont répartis en groupes en fonction de leur âge, avec des activités adaptées à chaque groupe. Des sorties et activités en extérieur ont été organisées, notamment des visites, un parcours sportif, un centre équestre, un parc d'attractions, une ferme pédagogique, des promenades, et un carnaval traditionnel.

Des ateliers et activités ont été menés en collaboration avec la médiathèque, le Réseau Parentalité Enfance (RPE), le Centre Social Ruban Vert, l'ALSH Mareuil, et l'école maternelle de Mareuil.

Des efforts ont été faits pour améliorer l'environnement de la crèche en remplaçant certains équipements.

PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2023 :

PARCOURS ÉVEIL AVEC LA CIE FRACAS dans le cadre du COTEAC

- 9 ateliers et une représentation du spectacle " Elle tourne", concertino de boîtes à musique, pour entendre des grands airs de classique auxquels se mêlent des petites pièces aux sonorités actuelles, mais aussi des jeux d'ombres et de lumières projetés sur les toiles d'un dôme qui ne sont pas sans rappeler les cabanes de l'enfance.



Objectifs :

- Permettre aux tous-petits une expérience artistique
- Développer à l'échelle de la CC Dronne et Belle une proposition qualitative et adaptée au très jeune public

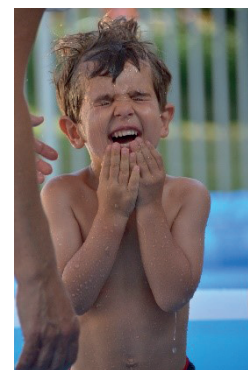
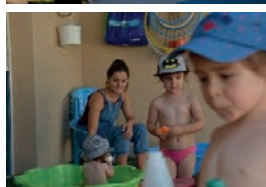
- Des sorties, des activités



Sortie poney et ferme



Sortie à Massignac



Installation de piscines à la crèche

LAEP BOUCLE D'OR

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS :

Boucle d'Or est un lieu gratuit pour les enfants de 0 à 3 ans, non scolarisés, accompagnés d'un adulte. C'est un espace de jeu, d'éveil, de parole, de rencontre, de socialisation, organisé en partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne, avec les objectifs suivants :

- Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant. Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par des échanges avec d'autres parents ou avec des professionnels.
- Constituer un moyen privilégié d'accompagner la parentalité, des professionnels formés à l'écoute sont présents pour accueillir les familles dans des conditions optimales et sécurisées.



Les accueillantes : 3 assistantes sociales (CD24), 1 puéricultrice (CD24), 1 sage-femme (CD24), 1 référente famille (Centre Social), 1 agent d'animation (CCDB), 1 éducatrice de jeunes enfants (CCDB)

RELAIS PETITE ENFANCE

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS :

Le Relais Petite Enfance est :

Un lieu d'information, de rencontre pour permettre aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile de sortir de leur isolement professionnel,

- Un lieu de socialisation et de découverte pour les jeunes enfants accueillis,
- Un soutien technique auprès des parents dans leur fonction d'employeur ou dans leur recherche d'un mode d'accueil.

Chaque semaine des permanences et des ateliers ont lieu sur le territoire : à Brantôme en Périgord (lundi et jeudi) et à Mareuil en Périgord (vendredi). Il n'y a pas d'atelier pendant les vacances scolaires.



PROJETS PHASES DE L'ANNÉE 2023 :

VALORISATION DU MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL

Le nombre d'assistants maternels diminue, c'est une problématique également au niveau national. Les parents ont des difficultés pour trouver des modes de garde. Dans le cadre de sa mission renforcée, le Relais Petite Enfance a travaillé sur des outils de communication :



2 banderoles



Une exposition de photos du métier d'assistant maternel



Une communication avec affiches et flyers

DES ATELIERS RÉGULIERS PROPOSÉS AUX FAMILLES

- Visite de la ferme pédagogique de Brantôme et du jardin de l'association ALAIJE
- Ateliers : Snoezelen, Yoga du rire, Zumbini, atelier du "rien"

ORGANISATION DU 1ER ÉVÉNEMENT "LE TOUT P'TIT FESTIVAL"

- Projet partenarial initié et coordonné par la Communauté de communes Dronne et Belle – Relais Petite Enfance
- Projet financé par la CAF dans le cadre du REAAP (Réseau d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité)
- Sur tout le territoire Dronne et Belle

Bilan :

- 312 participants aux ateliers, débats et festival
- Dont :
 - 74 parents
 - 11 assistants maternels
 - 227 enfants



ACCUEILS DE LOISIRS

MAREUIL

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS :

L'ALSH l'Ilot Drôle de Mareuil accueille des mineurs de 3 à 13 ans les mercredis pendant la période scolaire et pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne de 7h15 à 18h30. Il est fermé une semaine pendant les vacances de fin d'année.

Cet accueil est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports "SDJES". Les enfants sont répartis en trois groupes selon leur âge : les Oursons (3 à 4 ans), les Koalas (5 à 7 ans) et les Pandas (8 ans et +).

PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2023 :



Séjour tremplin St Estèphe



Séjour montagne au Lioran



Mini-camp à Vendoire



Micro-folie à Brantôme



Projets toute l'année

BRANTÔME

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS :

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement « Les P'tits Loups » se situe 5 place de la Jeunesse à Brantôme en Périgord, dans les locaux du Pôle Enfance Jeunesse et Familles nommés Passerelle.

Il accueille les enfants de maternelle et de primaire pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire de 7h15 à 18h45. Il est fermé la deuxième semaine des vacances de Noël.

Cet accueil est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports "SDJES". Les enfants sont répartis par groupe d'âge. Nous avons un groupe de maternelle (maximum 40 enfants) nommé « les chatons », un groupe de primaire CP/CE1 (maximum 24 enfants) nommé « les rapiettes » et un groupe de primaire CE2/CM1/CM2 (maximum 24 enfants) nommé « les renards ».

Nouveauté 2023 : le groupe des « renards » a créé une ATEC (association d'enfants et d'adolescents) et a pris possession de l'ancien local de l'ALSH à Brantôme, local mis à disposition par la commune.

PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2023 :

La cabane à plume(s)

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Les P'tits Loups de la Communauté de communes Dronne et Belle (1) travaille avec le Parc naturel Périgord-Limousin depuis plusieurs années et participe à des événements artistiques.

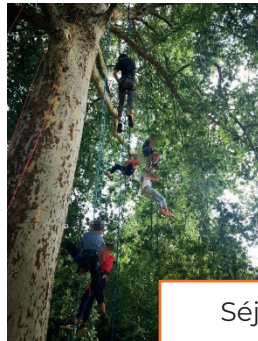
Vendredi 13 et samedi 14 octobre, dans le cadre du projet « Les PARCoureurs : la cabane à plume (s) », certains enfants ont participé à la création de la marionnette géante Plume. Ce spectacle a été créé avec la participation des habitants et des scolaires du territoire du parc avec des déambulations (costumes, chants, danses, etc.).



Autres projets



Surprise du dernier mercredi de juin !



Séjour VIP

Participation à la vie locale et découverte de métiers ou vocations



Visite à la gendarmerie et à la caserne de Brantôme



Participation des enfants de l'ALSH au carnaval de Brantôme

ESPACE JEUNES DE BRANTÔME ET ACCUEIL JEUNES DE MAREUIL

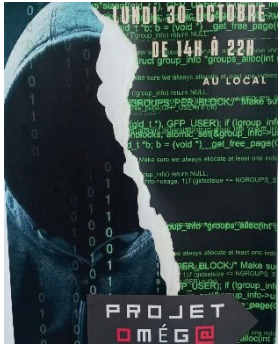
OBJECTIFS ET ACTIVITÉS :

Ces structures accueillent des jeunes de 11 à 17 ans, y compris ceux ayant des handicaps ou des PAI. Un lien étroit avec les familles est maintenu tout au long de leur quotidien dans les accueils.

La structure est ouverte en période scolaire en fin de journée et le mercredi après-midi, avec des activités spéciales les vendredis soirs. De plus, elle intervient deux jours par semaine à la pause méridienne au collège de Brantôme et Mareuil.

Pendant toutes les vacances scolaires, à l'exception de décembre, ils proposent des activités adaptées aux projets, actions et propositions des jeunes, ainsi qu'à l'élaboration de séjours.

PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2023 : BRANTÔME



Création d'un escape game par les jeunes



Séjour été



Partenariat avec le Ruban Vert - création d'un film

PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2023 : MAREUIL



Séjour été



Les veillées au local

INFO JEUNES

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS :

L'Info Jeunes Dronne et Belle (PIJ) est un lieu qui accueille gratuitement et anonymement les jeunes, pour répondre à toutes leurs questions et les aider à explorer les possibles !

Les axes de développement du PIJ Dronne et Belle sont :

- Accompagner et promouvoir l'engagement des jeunes sur le territoire
- Accueillir, informer le public des 15-25 ans
- Développer des actions partenariales sous forme de programmation pour répondre aux attentes de ces adultes en devenir.

PROJETS PHASES DE L'ANNÉE 2023 :



Forum Job d'été



Accompagnement du projet "Festi Bye Bye"

Conception de projets 2024 :
BAFA de territoire
Info Jeunes Mobile



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

PRÉVENTION

GESTION DU DOCUMENT UNIQUE (DUERP) :

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) demande un suivi régulier. Concernant l'année 2023, le plan d'action sur les RPS n'a pas fait l'objet de mise à jour. Nous avons prolongé le contrat d'accompagnement financier CNRACL (FNP) Nous devons fournir les livrables avant le 31 mai 2024 pour obtenir le 70% restant. Une réflexion a été menée pour intégrer les données du DUERP sur le logiciel gratuit CMP assurance.

FORMATION INTERNE DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ :

Le service a organisé diverses formations, interne et externe.

FORMATION INTERNE

- 09 agents de la CCDB formés aux travaux d'entretien végétation en forte pente ;
- 06 agents de la CCDB formés à l'utilisation/manipulation à la tronçonneuse ;
- 02 agents de la commune de Champagnac de Bélair et 01 agent du SIVOS formés à l'utilisation/manipulation à la tronçonneuse.

FORMATION EXTERNE

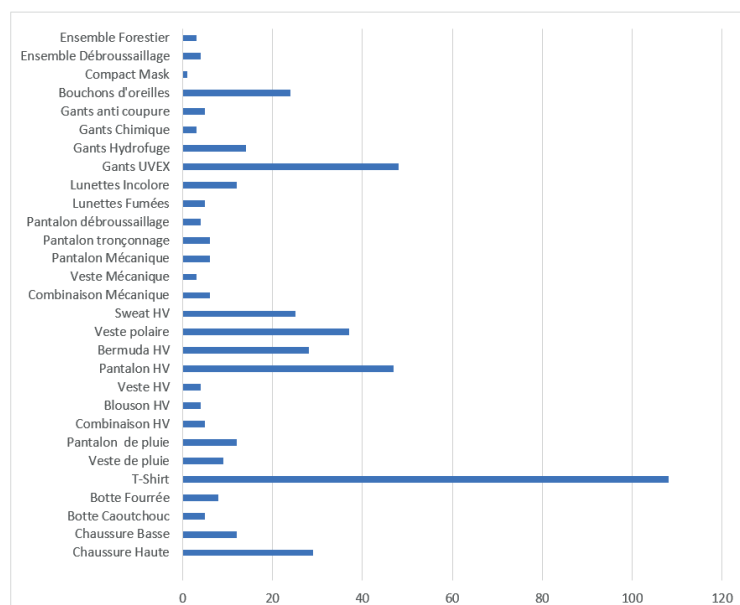
- 02 agent formé en permis CE (super lourd).

Dépense : 3 587 €

GESTION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS :

Les agents des services technique, Spanc, portage de repas, aide à domicile et jardinage sont équipés de protections individuelles pour mener à bien leurs missions. À ce titre, un renouvellement des équipements est prévu annuellement. L'ensemble des EPI sont entretenus par la société Blanc -nettis, le linge sale est acheminé tous les lundis et récupérés le vendredi par notre service. Ci-joint une représentation graphique des quantités d'EPI utilisés :

Dépense investissement 2023 : 6 424,14 €
Dépense entretien des EPI 2023 : 10 293,44 €

**GESTION DES PRODUITS D'ENTRETIEN :**

La crise de la COVID-19 a mis en difficulté notre organisation, notamment sur la protection individuelle des agents et sur les acheminements des produits d'entretiens. Engagé dans le nettoyage sain des bâtiments, soucieux de faire des économies, d'harmoniser les pratiques et faciliter les commandes, le service prévention a proposé de gérer ces problématiques. La signature d'un marché produits/matériels et la gestion d'un économat ont permis de développer une commande en ligne. Ci-dessous une représentation graphique des dépenses et volumes par service pour l'année 2023.

Dépense : 9 157,90 €

SUIVI ET VEILLE RÉGLEMENTAIRE DES ERP (ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC) :

L'ensemble des bâtiments de la collectivité fait l'objet d'une visite réglementaire sur les équipements électriques, thermiques, ascenseurs, portes/portails automatiques et incendies.

SUIVI ET VEILLE RÉGLEMENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES :

Le service technique dispose de nombreux matériels et outils mécaniques nécessitant un contrôle périodique de 6 mois à 1 an.

Vérification bureau de controle VERITAS	Nb Vérif	Contrat entretien Koné	Nb Vérif
Électrique	16	Portes piétonnes	4
Équipements de protection	2	Ascenseur	8
Levage - Manutention machine	19	Portes de garage	2
Portes - Portails - Barrières	5		
Transports mécaniques- Ascenseurs	3		
Vérification électrique APAVE	1		
Coût annuel	3497,57 €	Coût annuel	3181,57 €

Volume d'extincteurs et de Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité (BAES) vérifié en 2023 :
101 extincteurs, 115 BAES, 12 alarmes incendie, 5 trappes de désenfumage.
Remplacements extincteurs ou autres matériels

Dépense : 538,62 €

APPUI TECHNIQUE À L'ENSEMBLE DES COMMUNES MEMBRES DE LA CCDB :

Le service prévention est parfois sollicité par les communes membres de la CCDB. Nous apportons un appui dans les domaines de formation, gestion des DAE, conseil technique réglementaire des ERP et incendie, schéma de DECI et PCS.

SOUTIEN TECHNIQUE À L'ENSEMBLE DES SERVICES :

Le service prévention vient en soutien à l'ensemble des services de l'EPCI. Régulièrement sollicité pour effectuer un diagnostic ou une intervention rapide sur les différents problèmes bâtimentaires : fuite d'eau, problèmes de chauffage, dysfonctionnement électrique ...

Nous participons également à divers projets : parcours trail, QVT CIAS Dronne et Belle, urbanisme (DECI), RH (Règlement intérieur) et Pôle enfance (entretien des espaces verts du pôle enfance de Brantôme), rédaction de note technique et cahier des charges technique.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET PLAN INTERCOMMUNAL :

Le plan intercommunal de sauvegarde est obligatoire pour tous les EPCI (loi Matras du 25 novembre 2021) ; 2023 a été le début d'un travail de recensement auprès des communes membre concernant l'élaboration de leurs PCS. L'EPCI a souhaité être le support technique et administratif pour aider les communes à rédiger et partager leurs PCS (obligation légale depuis le 13 août 2004). Conférence des maires du 27 février 2023.

SUIVI DES AD'AP :

L'agenda programmé de la mise en accessibilité des bâtiments de la Collectivité a débuté en 2015. Sollicité par les services de la préfecture, le service prévention a repris le dossier dans son intégralité. Signature d'une convention de prestation avec l'ATD pour faire un diagnostic sur l'ensemble des bâtiments.

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI) :

Le DECI reste de la compétence des communes. Afin d'accompagner les communes, nous avons proposé notre aide sur la rédaction des arrêtés de DECI et sur les schémas de DECI. Suite à la conférence des maires du 27 février 2023.

La qualité et la santé au travail reste un axe majeur des actions.

Le règlement intérieur a été révisé et revu dans son intégralité.

Certaines thématiques de formation ont été proposées aux agents afin d'améliorer leurs connaissances, parfaire les gestes techniques afin de répondre efficacement en cas de danger (Gestes de premiers secours, utilisation des extincteurs, formation de perfectionnement).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

CULTURE

COMPOSITION DU SERVICE

La Communauté de Communes Dronne et Belle exerce la compétence culturelle grâce à :

- son réseau de bibliothèques et de médiathèques maillant tout le territoire

- l'adhésion au Conservatoire à Rayonnement Départemental pour l'enseignement musical

- la convention "Contrat d'Initiatives Culturelles Concertées" (CICC), dispositif culturel du Département de la Dordogne permettant de soutenir les projets culturels du tissu associatif local.

- le CoTEAC (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle) permettant de proposer des parcours culturels et artistiques aux enfants et aux habitants du territoire (ateliers, spectacles, résidences d'artistes...)



Le réseau des médiathèques du territoire « Dronne et Belle » est composé de 4 médiathèques (Mareuil en Périgord, Brantôme en Périgord, Bourdeilles et Champagnac de Belair) et de 3 relais (Quinsac, Villars, La Chapelle Faucher) et d'une bibliothèque à Monsec.

ÉTAT DES LIEUX DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIC DRONNE ET BELLE

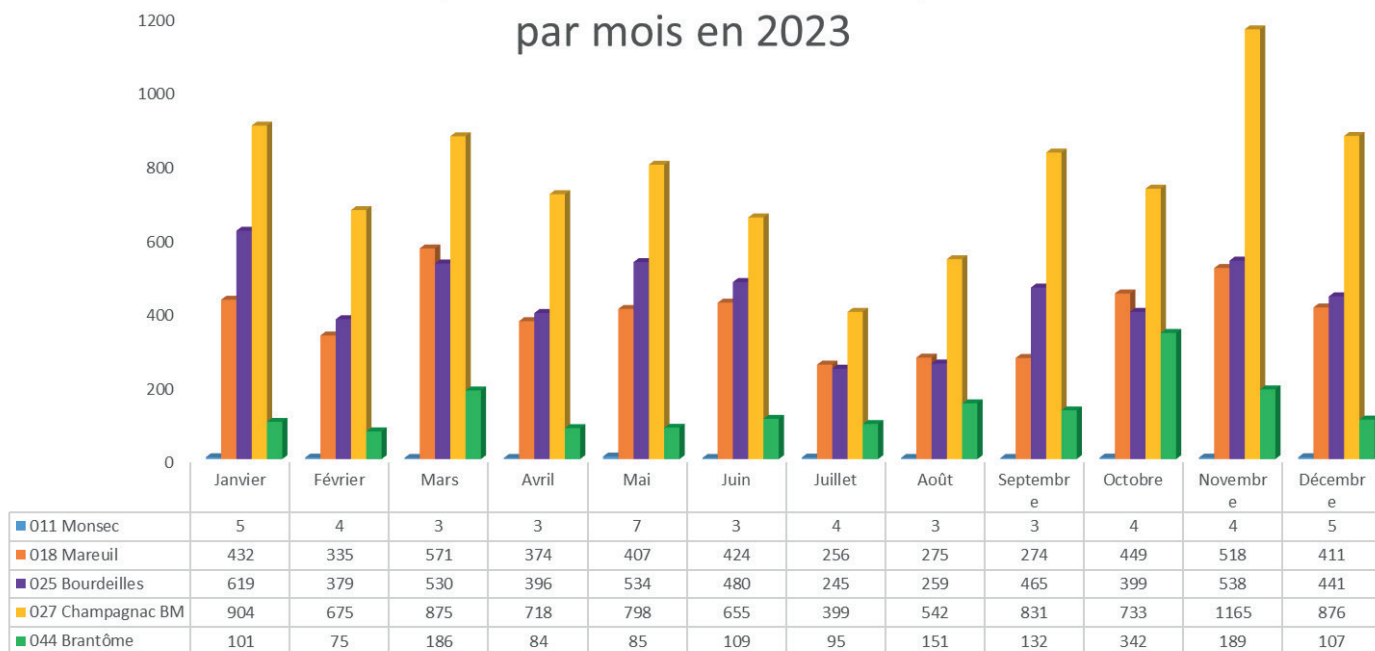
- 1 directrice/coordinatrice du réseau des médiathèques en Dronne et Belle
- 3 bibliothécaires
- 1 animateur multimédia
- 1 animatrice culturelle
- 3 bénévoles qui complètent et remplacent les agents dans les médiathèques lors des congés et assurent les heures d'ouverture au public des relais
- 1 agent détaché du tourisme 1 jour par semaine
- Des stagiaires tout au long de l'année

Le CTL (Contrat Territorial de Lecture) et le COTEAC ont été signés le 3 mai 2023, de façon concomitante avec l'inauguration de la Micro-folie Dronne et Belle, musée numérique se situant dans l'Office de Tourisme à Brantôme. L'ensemble des partenaires du territoire était présent : la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine (DRAC), la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Dordogne (DSDEN), le Département de la Dordogne, la Communauté de communes Dronne et Belle ainsi que de la Préfecture de la Dordogne.

Ce rendez-vous officiel a permis de démontrer l'engagement de la Communauté de communes dans le domaine culturel.

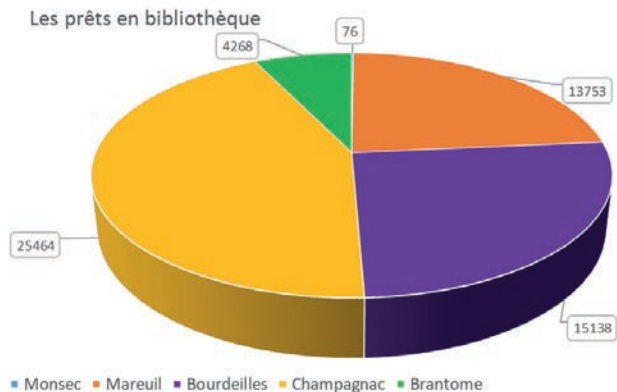
En 2023, la DRAC a soutenu à hauteur de 10500 € les projets culturels portés dans le cadre du CoTEAC, le Département de la Dordogne et l'Agence culturelle départementale à hauteur de 6700€ et la Communauté de communes Dronne et Belle à hauteur de 7400€.

Fréquentation des bibliothèques par mois en 2023

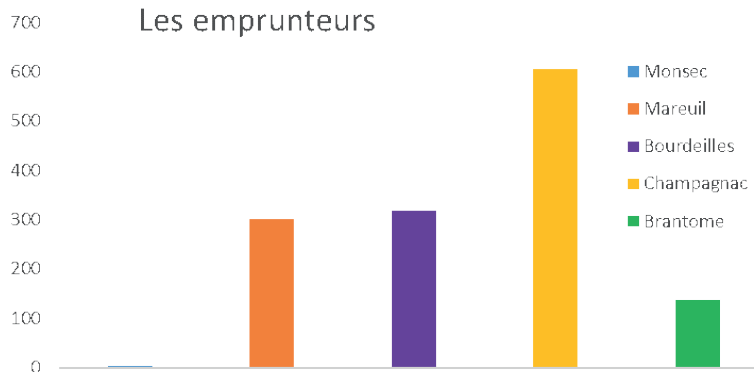


011 Monsec 018 Mareuil 025 Bourdeilles 027 Champagnac BM 044 Brantôme

Les prêts en bibliothèque



Les emprunteurs



LES ANIMATIONS DE L'ANNÉE

- Nuit de la lecture sur la peur à Champagnac
- Rentrée littéraire à Brantôme (spectacle autour des coups de cœur de la rentrée littéraire)
- Soirée Mangas à Champagnac partenariat avec l'accueil jeunes du territoire
- Spectacle « Emois et moi » pour le jeune public à Mareuil
- Prix des lecteurs, animations sur Brantôme, Mareuil et Bourdeilles
- Partir en livre , la Médiathèque à Mareuil hors les murs
- Animation « Dia de los Muertos » à Brantôme
- Parlons Endo et SIII. Discussion autour de l'endométriose lors du mois de la femme à Bourdeilles
- Soirée Réalité virtuelle à Champagnac
- Participation au festival de la Belle à Saint-Pardoux de Mareuil
- Ateliers créatifs durant les vacances à Mareuil et Champagnac
- Festival « à chacun son court » à Bourdeilles



5 parcours artistiques et culturels CoTEAC en 2023 :

- **Parcours expressions** : théâtre et danse, avec la compagnie Lazzi zanni et les écoles de Villars, Champagnac et Mareuil, les accueils de loisirs, le Point Information Jeunesse, les accueils jeunes du territoire et le centre socioculturel le Ruban vert.
- **Parcours cinéma** : avec l'association Histoire 2 voir et Ciné Passion en Périgord, pour les jeunes du territoire dans le cadre du projet Passeurs d'images du centre socioculturel le Ruban vert, mais aussi avec les maternelles et la médiathèque à Champagnac.
- **Parcours Patrimoine** : avec le CPIE Périgord-Limousin et les collèges de Mareuil et Brantôme, mais aussi les écoles de Beaussac et Brantôme.
- **Parcours éveil musical** : avec la compagnie musicale Fracas pour les tous-petits de la crèche de Mareuil, du Réseau petite enfance et des Lieux d'accueil enfants-parents du territoire.
- **Parcours Micro-folie et art-visuel** : avec l'artiste Christine Fayon et les écoles de Biras et Brantôme.

Les projets artistiques et culturels ont concerné un peu plus de 700 enfants et jeunes en 2023 sur la Communauté de communes Dronne et Belle.

La DRAC Nouvelle-Aquitaine a soutenu le territoire en 2022 et 2023 à hauteur de 12 000€ et 12 500€ dans le cadre du CTL.

Le réseau des médiathèques a pu, grâce à ce soutien et celui de l'Agence culturelle Départementale Dordogne-Périgord, accueillir durant 4 semaines l'artiste visuelle Louise Collet pour des temps de résidence et de rencontre avec les habitants.

Cela a aussi permis d'imaginer une programmation artistique variée dans et hors-les murs en 2023 et de développer de nouvelles animations telles que les escape game.

La Micro-Folie Dronne et Belle :

La Micro-folie est un dispositif innovant au service de l'éducation artistique et culturelle développé par la Villette. C'est un outil à géométrie variable qui s'articule autour d'un musée numérique. La ville de Brantôme-en-Périgord dans le cadre du label Petites villes de demain et la Communauté de communes œuvrent à sa mise en place sur le territoire.

Depuis son ouverture en janvier 2023, elle a permis d'accueillir 300 personnes dont 224 enfants.

Les visites à la Micro-folie permettent aux enfants et aux jeunes de découvrir l'Histoire de l'art de façon ludique. Des séances sont également proposées plus particulièrement aux adultes du territoire (présentation d'un artiste et de son œuvre, notamment le Douanier Rousseau) ; diffusion d'émissions d'Arte, diffusion de ballets (Décembre 2023 : songe d'une nuit d'été) etc...

La Micro-folie permet de découvrir des œuvres d'art variées et pique la curiosité de ceux qui viennent visiter le musée numérique.

Inventer une politique culturelle partagée et attentive à ceux qui vivent sur le territoire



Toute l'année

- Champagnac : les ateliers d'informatique, Dessin, Arts plastiques, Talk and tea (papotage bilingue), Atelier d'écriture, Club de lecteurs.
- Mareuil : les ateliers : Club des lecteurs, Bébés lecteurs
- Journées et soirées jeux de société dans les structures
- Accueil des groupes (centre de loisirs, crèches, accueil jeunes, classes)
- Des expositions, sur la laïcité, la forêt

Ressources numériques

Portail numérique gratuit pour tous les adhérents :

Film, livres, BD, mangas à découvrir en ligne

<https://dordogne.mediatheques.fr>

Portail des médiathèques pour réserver des documents sur votre compte et voir vos prêts :

<https://mediathequesdronneetbelle.dordogne.fr>



TOURISME

MISSIONS

L'Office de Tourisme PÉRIGORD Dronne Belle exerce, sur le territoire Dronne et Belle, **4 missions de service public** : l'accueil, l'information, la promotion touristique et la coordination des acteurs locaux du tourisme. L'Office assure également la **gestion du site touristique de l'abbaye de Brantôme** depuis le 1er janvier 2016, ainsi que d'autres sites communautaires : l'Abbaye de Boschaud à Villars, les cluzeaux de Saint-Pardoux à Mareuil, les cluzeaux de la Rochebeaucourt-et-Argentine, le sentier des meulières à Saint-Crépin-de-Richemont.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE EN 2023 (6,1 EPT permanents)

- une directrice,
- deux conseillères en séjour,
- une conseillère en séjour à 80%,
- deux conseillères en séjour pour une durée de 2 et 4 mois,
- deux guides,
- deux guides saisonniers pour une durée de 4 mois,
- un chargé de communication à 30%,
- deux stagiaires.

Les bureaux d'accueil de l'office

L'Office de Tourisme est composé de 3 bureaux d'accueil, à Brantôme en Périgord et Mareuil en Périgord, qui sont ouverts toute l'année, avec des horaires d'ouverture différents. Le bureau de Bourdeilles est ouvert de juin à septembre.



Classement et label

L'office est classé en **catégorie II** et a le **label Tourisme et Handicap** sur les 4 volets : handicaps moteur, auditif, visuel et mental.

Principales réalisations de 2023 (liste non exhaustive)

- Accueil et information d'environ 70 000 personnes ; 373 courriers envoyés, 3 242 appels téléphoniques reçus et mails traités.
- Rédaction des brochures de l'OT : Guide de Bienvenue, plans de ville, brochure de l'Abbaye de Brantôme. Collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT) pour la réalisation de la brochure « Dordogne en Famille ».
- Collaboration au projet événementiel départemental « Châteaux en Fête » ; accompagnement des 38 châteaux participant sur le Périgord Vert et édition d'une brochure dédiée.
- Travail sur le rapprochement avec 3 autres Offices de Tourisme (Périgord Nontronnais, Périgord Limousin et Isle Loue Auvézère) ; dépôt d'un dossier de candidature d'appel à projets NOTT auprès de la région Nouvelle-Aquitaine. Création d'un set de table commun et harmonisation de la taxe de séjour sur ces 4 territoires.
- Collaboration au projet départemental de GRC (Gestion Relation Client) : envoi d'une newsletter mensuelle et une newsletter agenda 2 fois par mois.
- Accompagnement du projet de valorisation de l'Abbaye de Brantôme
- Montage d'un dossier d'un jeu interactif, « Terra Aventura » à Villars
- Mise en place de « l'Eté actif » en collaboration avec le service sport du département
- Gestion du Facebook
- Gestion et mises à jour du site internet
- Envoi de 3 newsletters aux prestataires touristiques, élus et associations.
- Réalisation d'un eductour, en partenariat avec le château de la Hierce, le 11 mai pour les professionnels du tourisme
- Accueil des marchés aux truffes dans les grottes de l'Abbaye de Brantôme en janvier et février 2023 et dans les locaux de l'Office de Tourisme en décembre.
- Installation d'un espace truffes permanent au sein de l'Office de Tourisme : maquettes, kakémonos, figurines de promotion et film diffusé.
- Mises en place de diaporamas thématiques sur l'écran de la « Micro-Folie ».

CHIFFRES CLÉS DE 2023

Fréquentation de l'Office de Tourisme : 68 423

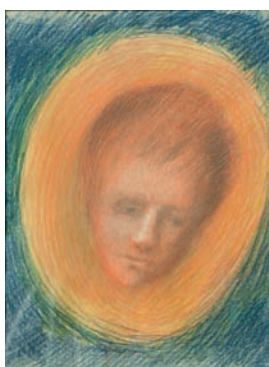
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aôut	Sept	Oct	Nov	Déc
Nb Visiteurs	1352	2 609	1 790	5 553	6 675	6 633	12 883	16 913	7 617	2 987	1 181	2 220

Les visites guidées de l'Office de Tourisme

- 46 869 visiteurs (visites libres et guidées) à l'Abbaye de Brantôme (fermeture du site le 30 octobre au lieu du 31 décembre en raison de chutes d'arbres).
- 700 visites commentées sur l'année.
- Partenariats avec les écoles :
 - o Ecole de Brantôme : 2 classes sur site les 27 mars, le 22 mai et le 5 juin.
 - o Ecole de Bourdeilles : intervention en classe, une fois par trimestre, le 13 février, 22 juin et le 11 décembre.
- Partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche : journées de sensibilisation au milieu aquatique (phases de développement de la truite fario, rôle de la pisciculture de Brantôme, etc) les 13 juin, 25 juillet, 22 août et 7 septembre.



Grottes de l'Abbaye de Brantôme



Musée Fernand Desmoulin



Clocher de l'Abbaye

AFFAIRES SOCIALES

Dans le cadre du projet social territorial de notre Communauté de Communes, nous avons sollicité un soutien du fonds d'appui pour les territoires innovants seniors à hauteur de 15 000€.

En effet, notre collectivité œuvre depuis plusieurs années sur diverses thématiques sociales, transversales, comme l'enfance jeunesse, le logement, la mobilité et les personnes âgées dans le cadre spécifique à l'aide au maintien à domicile pour les plus dépendantes.

La demande de subvention a permis le financement du pilotage d'une démarche participative avec les habitants âgés dans le but d'inclusion des aînés dans des actions de solidarités intergénérationnelles ou de citoyenneté.

Objectifs :

- **Impliquer directement** les habitants et recueillir leur parole
- Permettre aux habitants de **s'exprimer au sujet du vieillissement**, sur les 8 thématiques du diagnostic
- Comprendre **comment ils utilisent le territoire** et partir de leur expertise d'usage
- Comprendre quels sont **les atouts** du territoire et les **voies d'amélioration** possibles

Pour cela, le cabinet « Récipro Cité » a animé 2 ateliers participatifs à Mareuil et Brantôme avec les habitants : une quarantaine d'aînés étaient présents. Il y a eu également un groupe de travail avec les partenaires du territoire. Le cabinet a présenté les résultats du diagnostic participatif devant la commission affaires sociales élargie et a proposé des pistes d'actions à envisager pour accompagner les aînés du territoire.



ARRIVÉES ET DÉPARTS : MAISONS DE SANTÉ

- **Cabinet Médical de Brantôme en Périgord** : Au 15/11/2023, arrivée de Mme DAVIDSOHN Marion, Philippa, hypnothérapeute, coach de vie, les mardis et mercredis après-midi.
- **Cabinet médical de Bourdeilles** : Au 31/12/2023, départ de Mme Céline GOSSET, infirmière libérale (cessation d'activité)
- **Maison de Santé Pluridisciplinaire de Mareuil en Périgord** : Au 01/03/2023, arrivée du Dr Médoune DIOP, chirurgien-dentiste (lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et le mercredi matin). Au 09/06/2023, arrivée de Mme BROUILLET Christine, praticienne de shiatsu et énergétique orientale (une journée par mois). Départ au 30/11/2023 faute d'activité de juin à décembre 2023.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

SERVICES TECHNIQUES

VOIRIE 2023

INVESTISSEMENT

- **Travaux neufs - Programme de voirie 2023 :**
513 794 €
- **Achat de matériel et outillage :**
107 300 € (dont un tracteur-chargeur pour 84 000 €, un tracteur ISEKI pour les PDIPR pour 14 834 € et un nettoyeur haute pression eau-chaude)
- **Achat de matériel roulant d'occasion :**
58 903 € : un camion-benne de -3,5t pour 37 992 € et un véhicule de liaison pour 20 911 €
- **Achat de signalisation :**
6 347 €



ENTRETIEN

- **Point-à-temps en régie :** 86 685 €
- **Marché d'entretien routier en entreprises** pour un montant total de 298 783,93 € TTC
 - o Lot 1 Secteur du Brantômois : LAGARDE ET LARONZE 58 489,55 €
 - o Lot 2 Secteur du Champagnacois : ETPB BONNEFOND : 120 865,90 €
 - o Lot 3 Secteur du Mareuillais : COLAS : 119 428,48 €
- **Entretien des PDIPR :** 930 heures en régie + travaux effectués par ALAIJE sur le secteur du Brantômois représentant un coût de revient annuel en 2023 de 42 000 € pour l'ensemble du territoire communautaire (marché triennal de 2023 à 2025 d'un coût total de l'ordre de 130 800 €).
- **Fauchage :** fauchage mécanique (épareuses + turbo-tondeuses) représentant 5 535 heures de travail, fauchage manuel représentant 2 087 heures de travail pour un coût de revient de 255 000 €.
- **Peinture routière** sur le secteur du champagnacois : marquage horizontal de sécurité (bandes stop, céder le passage, passages piétons, arrêts de bus, ralentisseurs, zébras) représentant 428,50 heures de main d'œuvre et coût des matériels et produits achetés 3 680,00 €, pour un coût de revient total de l'ordre de 16 535 €.
- **Élagage :** 2 200 heures sur les secteurs des centres techniques de Mareuil et de Biras.
- En plus des travaux et prestations ci-dessus, les services techniques assurent annuellement des **campagnes de curage de fossés et de curage systématique de saignées.**



NOS SERVICES TECHNIQUES POUR L'ANNEE 2023 C'EST AUSSI :

- Gestion de **12 dossiers de sinistres avec les assurances** : (sur les logements, les bâtiments, les véhicules et matériels).
- **1 478 demandes tout confondu, dont 678 concernant le pouvoir de police.**
- **576 DT /DICT** (Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).
- **593 Permissions de voirie** dont
 - 331 Permissions de voirie pour travaux sur le Domaine Public
 - 31 Autorisations de voirie pour plantation de poteaux téléphoniques
 - 10 Créations d'accès
 - 5 Alignements
 - 26 Autorisations de débordage.
 - 2 Arrêtés de police
 - 1 Bornage.
- **Suivi de l'installation de la fibre optique sur le territoire** : travail important d'instruction des dossiers autour des secteurs de Mareuil et Champagnac (réunions diverses, visites de chantiers, réceptions de travaux...)



BÂTIMENTS

Il est à noter également que les **travaux d'entretien dans les bâtiments, les logements communautaires et les sites touristiques** ont représenté en 2023, l'équivalent de deux agents à temps plein.

Outre les interventions diverses de petits travaux d'entretien sur l'ensemble des bâtiments, ont été réalisés en 2023, les opérations marquantes suivantes :

SUIVI DES PROJETS DE CONSTRUCTION / REHABILITATION

- Lancement de la consultation pour le marché de Maîtrise d'œuvre pour le projet du futur Pôle Enfance Jeunesse de Mareuil
- Futur Centre Technique : contractualisation du marché de Maîtrise d'œuvre avec le cabinet RAGAVEN (études de faisabilité, Avant-Projet jusqu'à la phase Permis de Construire (non déposé), pour un montant de 47 232.00 €).
- Etude pour la réhabilitation d'un logement communautaire à Saint Pancrace (Préparation de devis pour l'inscription au budget 2024, d'un montant de 68 680 €).
- Piscine de Champagnac-de-Bélaïr : nouvelle consultation de Maîtres d'œuvre, attribution du marché de Maîtrise d'œuvre au cabinet AGS/GRUET pour 84 960€

SUIVI GENERAL DES BIENS IMMOBILIERS

- Démontage du bâtiment de Centre Technique de Brantôme et du bâtiment photovoltaïque
- Bâtiment modulaire déplacé vers la ZAE de Valeuil (pour la future déchetterie)
- Aménagement et déplacement du Centre Technique dans les anciens ateliers municipaux de la commune de Brantôme
- Déplacement des services SPANC et Prévention de "Puy Laurent" à l'ancienne caserne de Brantôme

BÂTIMENTS

ZAE LE BRANDISSOU À CHAMPAGNAC-DE-BÉLAÏR :

- signature du marché de Maîtrise d'œuvre avec le cabinet A2I pour un montant de 21 840 € TTC

ZA DE VALEUIL :

- signature du marché de Maîtrise d'œuvre avec le cabinet Hydraulique Environnement pour un montant de 39 963.60 €
- Etudes géothermiques par le cabinet OPTISOL pour 3 663 €
- Démarrage des travaux par la société COLAS pour 236 090 € réalisés en 2023 (sur un marché total de 431 770 € TTC).

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2023 EN ACTIONS :

ÉVOLUTION DES ZONAGES D'URBANISME POUR INTÉGRER DES NOUVEAUX BESOINS

Entrée en vigueur des procédures d'évolution du PLUi :

- Mise en compatibilité par déclaration de projet n°1 (extension zone Nc de Ste-Croix de Mareuil et la Rochebeaucourt – OMYA)
- Révision Allégée (RA) n°2 : PVDL (Font Vendôme m Brantôme en Périgord)
- RA n°3 : Serrurier (à Mareuil en Périgord)
- RA n°5 : Céramiste / Tailleur de pierres (à Mareuil en Périgord)
- RA n°6 : Ébéniste / Menuisier (à la Rochebeaucourt et Argentine)
- RA n°7 : St Michel (industrie agro-alimentaire à Champagnac de Belair)
- RA n°8 : Transporteur (à Brantôme en Périgord)

AIDES AUX ENTREPRISES

En relation avec le Pays Périgord Vert, et suite à l'Opération Collective de Modernisation (OCMR), l'EPCI a travaillé à la préparation d'un nouveau programme dénommé ACP (Actions collectives de proximité) avec une approbation de principe à l'automne 2023.

Participation au fonds de soutien régional du COVID et au fonds de soutien intercommunal (et départemental) pour aider quelques entreprises et les chefs d'entreprises passant au travers du fonds de soutien régional avec Initiatives Périgord.

Autres actions :

- Continuation du travail à l'émergence d'un Club d'Entreprises commun avec la CC Périgord Nontronnais (constitution statutaire du club).

FIBRE OPTIQUE

Accompagnement du déploiement de la fibre avec le Syndicat Mixte Périgord Numérique par le biais de participations financières au fonctionnement et à l'investissement.

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Approbation de l'inventaire des zones d'activités économiques communautaires (en juillet)

Signature d'un avenant de prolongation de la convention SRDEII (en juillet) pour la prolonger jusqu'au 30 juin 2024 ;

ACTIONS FONCIERES

- Décision de prolongation de 2 mois supplémentaires pour la ressourcerie (en mars) ;
- Résiliation du commodat agricole sur le terrain du Brandissou pour libérer l'utilisation dudit terrain ;
- Décision de vente de terrain sur la ZAE de Valeuil au profit de 2 sociétés (Faye et SCI VG) en novembre ;
- Décision de régularisation de servitudes sur la ZAE de Valeuil en décembre ;
- Finalisation des travaux de la ressourcerie et signature d'un bail locatif avec l'association du tricycle enchanté
- Décision de revente d'un terrain au SMCTOM sur la ZAE de Valeuil pour y installer la future déchetterie à plat (en décembre) ;

URBANISME

Informations - conseils aux particuliers et offices notariaux

140 DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) et aucune préemption
Une vingtaine d'attestation de non contestation
Accompagnement de nombreux porteurs de projets privés qu'il s'agisse de projets d'habitat, touristiques ou économiques...)



Autorisation d'urbanisme

Lors de l'année 2023, le Président de la CCDB a délivré au total 1212 autorisations d'urbanisme :

- 667 Certificats d'urbanisme simple
- 375 Déclarations Préalables
- 150 Permis de construire
- 10 Permis d'Aménager
- 10 Permis de Démolir

Développement du dépôt des ADS sous forme dématérialisée.

Procédures d'adaptation du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le 20 janvier 2023, la **mise en compatibilité du PLUi-H par déclaration de projet n°1 est entrée en vigueur**. Ainsi, la zone Naturelle de carrière (Nc) située à cheval sur les communes de La Rochebeaucourt et Argentine et Sainte Croix de Mareuil intègre désormais des nouvelles parcelles situées dans le périmètre d'exploitation de la carrière OMYA.

Le 16 mars 2023, le Conseil communautaire a approuvé les **révisions allégées du PLUi-H n°2, 3, 5, 6, 7 et 8** relatives à l'extension ou création de zones économiques, ainsi que les **modifications de droit commun n°1 et 2** portant sur des modifications du règlement écrit, des orientations d'aménagement programmés, de zonages (diminution de possibilités de construire) et d'emplacements réservés. Ces différentes évolutions du PLUi sont entrées en vigueur le 28 avril 2023.

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Périgord Vert



Le SCOT a été arrêté le 18 octobre 2023 et soumis à l'avis des personnes publiques associées et consultées. Il sera soumis à enquête publique au premier semestre 2024.

Le syndicat mixte du SCOT a également réalisé en 2023 une étude sur l'habitat réversible. Basée sur une enquête auprès de citoyens vivants dans ce type d'habitat de manière permanente, cette étude a mis en évidence des éléments à la fois sociologiques, environnementaux et architecturaux, qui permettent de mieux comprendre les causes de l'émergence de ce type d'habitat dans le Périgord Vert.

HABITAT

OPERATION PROGRAMMEE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH-RR) du Bassin Nontronnais

Au vu des difficultés pour renouveler le programme de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du fait de directives nationales peu claires, les deux collectivités de la communauté de communes Dronne et Belle et de la communauté de communes du Périgord Nontronnais ont convenu avec le conseil départemental et l'ANAH de prolonger l'OPAH d'un an supplémentaire jusqu'au 31 août 2024. Pour cette prolongation, les mêmes conditions financières et d'organisation ont été reconduites.

Parallèlement, la communauté de communes Dronne et Belle a conduit une étude pré-opérationnelle pour renouveler l'OPAH avec un bureau d'études en vue de préparer le programme suivant qui démarrera en septembre 2024. Pour la rénovation des logements privés (cf. page suivante).

OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

L'année 2023 a vu :

La concrétisation de certaines actions :

- Aménagement d'une aire de camping-car à Mareuil,
- Atelier hors les murs à Mareuil (voir paragraphe dédié),
- Implantation d'une Micro-Folie à Brantôme (inauguration mai 2023),
- Déploiement d'un système de vidéo protection à Brantôme (décembre 2023),
- Restitution de l'étude de bourg de Bourdeilles aux élus en mai 2023,
- Aménagement de l'aire de covoiturage de Brantôme (inauguration juin 2023),

La poursuite de certaines actions :

- OPAH-RR (voir paragraphe dédié),
- Lutte contre les logements vacants (voir paragraphe dédié),
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux,
- Construction d'un nouvel hôtel de ville à Brantôme,
- Réhabilitation de l'ancien hospice de Brantôme en site intergénérationnel (projet privé),
- Agrandissement de l'usine St-Michel à Champagnac de Belair (projet privé).

Et le début de la mise en œuvre de nouvelles actions :

- L'étude mobilité intra-bourg (voir paragraphe dédié),
- Restauration de la chapelle Notre-Dame de Bon Secours à Champagnac de Belair,
- Création de WC public à Champagnac de Belair,
- Création d'un pôle enfance-jeunesse-famille-culture à Mareuil,
- Réaménagement du supermarché Aldi et des commerces à Brantôme (projet privé).



ATELIER HORS LES MURS À MAREUIL

Suite au travail mené par le groupe d'étudiants en géographie de l'université de Limoges en 2022, les élus de Mareuil en Périgord ont eu l'envie d'aller plus loin dans les réflexions de revitalisation du bourg de Mareuil.

Un deuxième groupe d'étudiants en architecture de l'Université de Nancy est ainsi venu en résidence à Mareuil du 13 au 17 février 2023 pour approfondir l'analyse du bourg de Mareuil, puis a travaillé sur différents projets d'architecture et d'aménagement. Pas moins de 18 projets ont ainsi été présentés le 7 juin 2023 à Nancy devant un jury composé de professeurs de l'ENSA de Nancy, d'élus de Mareuil et de techniciens du Parc naturel régional Périgord-Limousin et de la CCDB.

Les étudiants et leurs professeurs sont ensuite venus le 9 mars 2024 à Mareuil présenter une exposition sur l'ensemble de leur travail. Celle-ci a ensuite été exposée au Ruban Vert de Mareuil jusqu'au 5 avril 2024. Les planches de l'exposition sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la CCDB.



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le bilan à mi-parcours du PLH (2020-2022) a été validé par les partenaires lors du Comité de Pilotage du 12 janvier 2023. Il a ensuite été approuvé en Conseil communautaire le 26 janvier 2023 (délibération n° 2023/01/06).

RÉNOVATION DES LOGEMENTS PRIVÉS

ACCOMPAGNEMENT PAR LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DORDOGNE-PÉRIGORD

La Communauté de communes Dronne et Belle a renouvelé en 2023 sa convention avec cette plateforme, pour permettre la poursuite des actions d'informations et des conseils aux ménages sur leur projet de rénovation ou d'amélioration énergétique. Sur l'année 2023, 46 ménages de Dronne et Belle ont ainsi bénéficié des services de la plateforme (diminution par rapport à 2022, comme sur l'ensemble du territoire couvert par la Plateforme).

Par ailleurs, 196 ménages ont réalisé des travaux de rénovation énergétique sur leur logement, financés par les dispositifs MaPrim'Rénov (174) ou MaPrim'Rénov Sérénité (22).



OPAH - RR - BILAN 2023

Sur l'année 2023, 35 propriétaires de Dronne et Belle ont bénéficié d'aides financières de l'ANAH et de la CCDB pour réaliser des travaux dans leur logement dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat : 23 dossiers concernaient des travaux d'énergie (avec un gain énergétique moyen de 43 %) et 12 dossiers des travaux liés à l'autonomie.

ACCUEIL DE PRIMO-ACCÉDANTS

Dans le cadre de la Politique Locale de l'Habitat approuvée en 2020, la communauté de communes Dronne et Belle a mis en place une prime incitative à l'accueil de primo-accédants à hauteur de 2500 € par dossier.

Le 27 juillet 2023, le conseil communautaire a fait évoluer le règlement et la convention d'attribution de la prime Habitat « primo-accédant » (délibération n°2023/07/112). Ainsi,

- Le nombre maximum de dossiers par an a été porté à 5 au lieu de 2 précédemment ;
- Une condition d'un niveau de performance énergétique du logement acquis (équivalent au minimum à une étiquette D) a été ajouté, afin de garder une cohérence avec les ambitions du PCAET approuvé en 2021.

Ainsi, quatre primes « primo-accédant » ont été accordées en 2023 à de nouveaux habitants de Bussac, Bourdeilles, Mareuil, et Villars.

LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS

PRIMES A LA SORTIE DE VACANCE

Trois primes « sortie de vacance » ont été accordées cette année 2023, pour des logements situés à Bussac, Mareuil et Villars. A noter que ces trois primes ont été cumulées avec une prime primo-accédant.

TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS (THLV)

Afin de stimuler davantage la sortie de vacance dans une logique de bonus-malus avec la prime sortie de vacance, une taxe d'habitation sur les logements vacants a été instaurée par la communauté de communes par délibération le 24 septembre 2020 (délibération n°2020/09/156). Compte tenu de la réforme de la perception de la taxe d'habitation et des dispositions concernant la fiscalité et la fixation des droits et tarifs pendant l'état d'urgence sanitaire due au Covid-19, cette THLV est perçue seulement depuis cette année 2023 et son montant est de 16 351,4 € (taux d'imposition de 9.5 %).

GESTION DES MISES EN SÉCURITÉ DE PROPRIÉTÉS BÂTIES

Plusieurs situations ont été gérées en 2023 (ex : périls d'immeubles)

ASSAINISSEMENT

ZONAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF :

À la demande de la commune de Brantôme en Périgord, et au vu des difficultés rencontrées dans le bourg de St-Julien de Bourdeilles, la communauté de communes a conduit une étude avec un bureau d'études concernant le projet de révision de ce zonage d'assainissement collectif et non collectif.

L'enquête publique a eu lieu du 12 mai au 13 juin 2023 et les conclusions du commissaire-enquêteur ont été favorables au projet.

Une réunion publique avec les administrés s'est tenue en mairie déléguée de St-Julien à la rentrée de septembre pour expliquer la situation, avant que la communauté de communes n'approuve cette modification du zonage d'assainissement collectif et non collectif au mois d'octobre 2023.

ANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif

Chiffres 2023 :

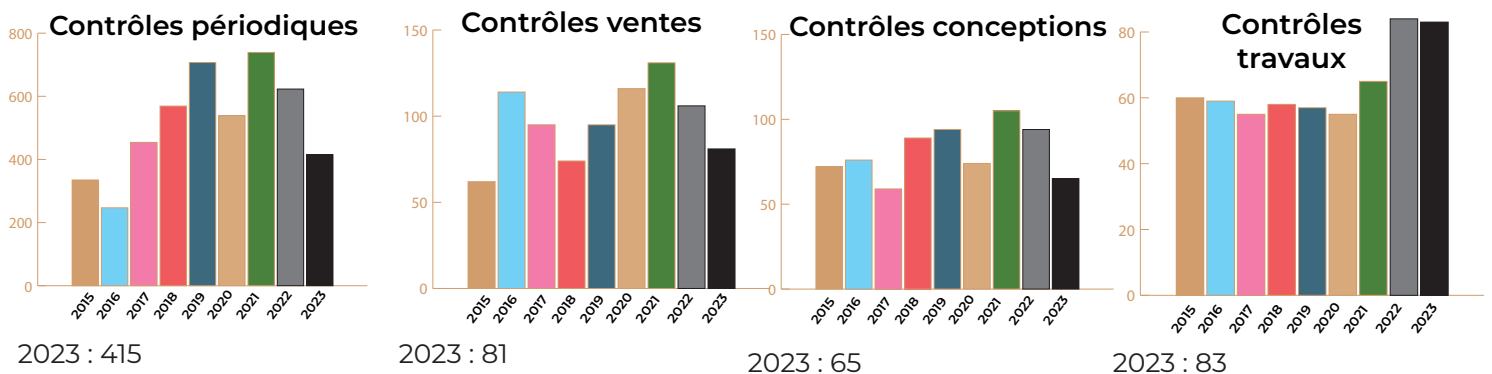
- 415 contrôles périodiques
- 65 contrôles de conception
- 83 contrôles de bonne exécution
- 81 contrôles vente
- 2 contre-visites

Le taux de conformité global des dispositifs est d'environ 3 %.

Par ailleurs, le 27 juillet 2023, le Conseil communautaire a approuvé une modification du **règlement de service du SPANC**. Les principales modifications sont les suivantes :

- Instauration de l'obligation de réalisation d'une étude de filière par un bureau d'études pour chaque dossier de conception ;
- Instauration d'une pénalité financière pour les propriétaires ne respectant pas l'obligation de mise aux normes après acquisition d'un bien immobilier ;
- Instauration d'une pénalité financière en cas de refus de contrôle par les propriétaires.

Enfin, les élus ont décidé de confier au service du SATESE (ATD 24), une mission d'accompagnement de la CCDB dans la **prise de la compétence assainissement collectif** au 1er janvier 2026 avec la signature d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage le 1er juin 2023.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Sur les 108 projets recensés en 2023 sur l'ensemble des 4 EPCI de l'arrondissement de Nontron, 14 nouveaux projets concernent le territoire de Dronne et Belle :

- 11 projets sur l'axe 1 « des démarches collectives exemplaires » portant sur la rénovation énergétique et l'accessibilité de bâtiments publics, la rénovation de l'éclairage public, l'aménagement d'espaces publics ;
- 2 projets sur l'axe 2 « un urbanisme inclusif, générateur de lien social et adapté au changement climatique » portant sur la construction d'une nouvelle Mairie à Brantôme et la rénovation énergétique de logements communaux ;
- 1 projets sur l'axe 3 « la mobilisation des acteurs économiques sur des démarches durables » portant sur la construction d'un bâtiment public à usage commercial à Villars.

Il faut noter que certains projets identifiés les années précédentes ont été poursuivis en 2023 : aménagement de la ressourcerie, construction d'un nouveau centre technique avec toiture photovoltaïque, ...

Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME

L'année 2023 a permis de remplir les référentiels « Climat Air Energie » et « Economie circulaire » sur la plateforme ADEME « Territoires en transition », grâce à l'appui du chargé de mission COT et de conseillers du bureau d'études BL Evolution mandaté par l'ADEME. Ainsi, des ateliers thématiques ont été organisés avec chaque service de la collectivité les 12 et 13 juin 2023 pour recenser l'ensemble des actions de la communauté de communes sur ces thématiques. Puis, un long travail de recensement de preuves des actions menées est venu consolider le diagnostic. Celui-ci a été présenté aux partenaires lors du 1er comité de pilotage du COT le 1^{er} septembre 2023, puis aux élus de Dronne et Belle le 3 octobre 2023, avant d'être soumis à un audit de l'ADEME (résultats attendus en début d'année 2024).

Sur base du diagnostic réalisé et des ambitions du PCAET, le plan d'actions COT de la CCDB sur le volet « Climat Air Energie » pour les trois prochaines années a été co-construit avec l'ensemble des élus communaux le 27 novembre 2023. Il sera validé en conseil communautaire début 2024.

Actions de sobriété

PRÉ-DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES SUR LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

Quatre logements communautaires ont fait l'objet d'un pré-diagnostic énergétique par le SDE24 (financement dans le cadre du Paquet énergie) en août 2023 : logement T3 à Saint-Pancrace, logement T3 à Quinsac, logement T2 et T3 à Champagnac de Belair. Sur cette base, des travaux de rénovation énergétique sont envisagés en 2024.

LIMITATION DES DÉPLACEMENTS

- Mise en place du télétravail pour les agents de la communauté de communes pour ceux dont les missions le permettaient et qui étaient volontaires
- Réunions en visio-conférence

INSTALLATION DE RÉDUCTEURS D'EAU

dans tous les bâtiments communautaires.

VALORISATION DES DÉCHETS PAPIER/CARTONS

Valorisation papier / carton (archives) en papeterie – 0.28 T en 2023 (attestation SUEZ du 6 mars 2024)

Marchés éco-responsables

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

La Communauté de communes adhère au marché groupé lancé par le SDE24 pour la période 2023-2025. Ainsi, la CCDB dispose d'un contrat de fourniture d'électricité verte (à 70 %) avec EDF pour ses 25 sites et d'un contrat de fourniture de gaz vert avec Gaz de France pour ses 2 sites.

RECONVERSION D'UN BÂTIMENT POUR ACCUEILLIR LA RESSOURCERIE

Acquis par la communauté de communes en 2016, le bâtiment de 1200 m², situé sur la friche industrielle de l'ancienne usine SNOR, a été complètement réhabilité en BEPOS pour accueillir une ressourcerie (développement de celle gérée par l'association le Tricycle enchanté). L'inauguration a eu lieu le 28 juin 2023.



Mobilité



Cofinancé par l'Union européenne

ETUDE MOBILITÉ INTRA-BOURG

La collectivité engagée dans une démarche de transition écologique et de développement durable (CRTE, PCAET) est consciente qu'il convient d'encourager la pratique des mobilités douces. Par ailleurs, les 4 communes signataires de la convention PVD/ORT ont souhaité engager une étude de gestion des déplacements et d'organisation du stationnement dans l'optique de favoriser les modes doux. Financé par l'ANCT (dispositif de l'ingénierie territoriale), l'étude mobilité intra-bourg a démarré en juin 2023 grâce à l'accompagnement du bureau d'études INDIGGO. Les résultats seront présentés en 2024.

VERS UN CONTRAT OPÉRATIONNEL DE MOBILITÉ (COM) À L'ÉCHELLE DU PÉRIGORD VERT, AVEC LA RÉGION

La LOM a donné à la Région le rôle de chef de file en matière d'intermodalité (via un statut d'autorité d'organisation de la mobilité régionale) et a permis d'ouvrir la compétence transport à l'ensemble des EPCI (Communautés de communes) pour couvrir l'ensemble du territoire avec une offre de transport et développer un accès équitable à la mobilité (via un statut d'autorité organisatrice de la mobilité locale - AOM).

Les EPCI du Périgord Vert n'ayant pas pris la compétence mobilité en 2020, la Région est devenue de fait AOM locale. Ainsi, par l'intermédiaire du Pays Périgord Vert, l'ensemble des communautés de communes du Périgord Vert ont indiqué début 2023 leur intention de s'engager dans un Contrat Opérationnel de Mobilité avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci a confirmé le 28 juin 2023 que le Périgord Vert avait été retenu dans le cadre de la troisième phase de contractualisation qui démarrera début 2024.

Préservation des ressources naturelles et gestion des risques

CONVENTION AVEC LE SRBD (TRANSFERT DE COMPÉTENCE GEMAPI EN 2018)

- Journée thématique de sensibilisation des élus sur la ressource en eau et plus particulièrement des eaux souterraines (15 juin 2023) ;
- Restauration du corridor écologique en zone péri-urbaine et diversification des habitats au sein d'un ensemble prairial fortement dégradé à Bourdeilles (contrat Ni-agricole Ni-forestier Natura 2000 de la vallée de la Dronne 2022-2024) – début des travaux en 2023

CONVENTION AVEC SMO DFCI

Dans le cadre de l'adhésion de l'EPCI au syndicat départemental SMO DFCI, des travaux pour l'ouverture de deux pistes forestières dites « Bois du Lac » et Puysségné » à St-Crépin de Richemont ont été menés avec un portage par le syndicat et le financement du reste à charge par la communauté de communes et une participation par fonds de concours de la part de la commune de Brantôme en Périgord.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA GESTION DES RISQUES

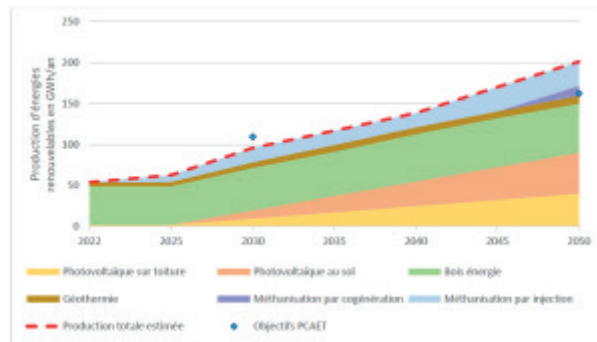
La communauté de communes a organisé une conférence des maires, le 7 novembre 2023, sur la gestion des risques naturels, dans le contexte du dérèglement climatique. La CCDB ayant été lauréate d'un appel à manifestation du collectif de scientifiques ACCLIMATERRA, cette conférence a été introduite par une intervention de Fabienne Benest, Directrice adjointe du CNPF Nouvelle-Aquitaine et membre du collectif, sur l'impact du changement climatique sur les forêts et la gestion du risque incendie. Sont ensuite intervenus le SMO DFCI et le SDIS. Puis, une discussion plus large sur la gestion des risques et l'obligation de réalisation de plans communaux de sauvegarde (PCS) et un plan intercommunal de sauvegarde pour l'ensemble des communes de Dronne et Belle identifiées comme à risque notamment vis-à-vis du risque incendie de forêt.

Développement des énergies renouvelables (ENR)

CO-CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES ENR

La communauté de communes Dronne et Belle a approuvé son PCAET en mars 2021 avec l'ambition de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) à l'horizon 2050. Pour y parvenir, outre la mise en œuvre d'actions favorisant la sobriété énergétique, la collectivité souhaite développer fortement les ENR (photovoltaïque, méthanisation et biomasse en particulier).

La stratégie de développement des ENR a été définie lors de l'élaboration du PCAET (approuvé en mars 2021), mais a été réinterrogée fin 2022, début 2023 avec le concours de plusieurs citoyens et élus, sur base des projets actuels et de leurs connaissances du territoire. Une réunion publique a été organisée le 24 janvier 2023 à Cantillac pour présenter la stratégie réactualisée, plus ambitieuse quant au développement du photovoltaïque au sol.



EMERGENCE D'UN GROUPE PORTEUR CITOYEN

Suite aux différentes animations réalisées en 2022 et début 2023, une trentaine de citoyens se sont montrés intéressés par la question des projets citoyens ENR et certains ont voulu aller plus loin (une dizaine). Un groupe a donc été constitué et les premières réunions, organisées le 10 mars et le 26 avril 2023, ont permis de mieux identifier les attentes de chacun (« raison d'être d'un collectif citoyen ENR ») et de comprendre les différentes étapes de mise en œuvre d'un projet citoyen d'ENR.



Puis, le groupe a souhaité approfondir la question de l'autoconsommation individuelle et collective. Un café-débat (ouvert à tous) a donc été organisé le 19 juin 2023 pour mieux comprendre ce que ce vocable recouvrait et débattre des avantages et des contraintes liés à ces deux modes de consommation.



En septembre 2023, une enquête par mail a été adressée à l'ensemble des personnes qui s'étaient montrées intéressées par la démarche pour connaître leur motivation à poursuivre la démarche engagée (voir annexe). Finalement, seules 7 personnes ont répondu, dont seulement 4 citoyens non élus. Globalement, les répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas le temps ou l'envie de s'investir plus avant dans un projet citoyen collectif ENR.



DÉVELOPPEMENT D'ENR SUR LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

L'année 2023 a vu la mise en service de plusieurs centrales photovoltaïques en toiture avec deux installations de 100 kWc chacune sur les toitures des bâtiments enfance jeunesse (la Passerelle) et de la ressourcerie à Brantôme en Périgord.

De plus, sept ombrières ont été installées sur l'aire de parking et de stockage de la ressourcerie pour une production de 800 kWc.

Par ailleurs, la communauté de communes a déconstruit le bâtiment photovoltaïque situé sur le site de l'extension prévue de l'usine Périgord VDL. Ce bâtiment doit être reconstruit sur le site de la ZAE du Brandissou à Champagnac de Belair pour une production de 100 kWc là encore pour une production en 2025.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES À L'IDENTIFICATION DES ZAENR

En mars 2023, la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité et prévoit que les communes doivent identifier des ZAENR, après concertation avec le public et débat en conseil communautaire, en précisant que la délibération proposant ces ZAENR doit être prise au plus tard le 31 décembre 2023, puis transmise au référent préfectoral unique en Dordogne.

La question du développement des énergies renouvelables dépasse l'échelle communale et a donc été envisagée en cohérence avec :

- l'objectif de Dronne et Belle de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050 (inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial –PCAET- approuvé le 21 mars 2021) ;
- la stratégie de développement des ENR à l'échelle communautaire présentée le 24 janvier 2023 en conférence grand public.

Au vu du calendrier imposé par l'Etat, la Communauté de communes Dronne et Belle a souhaité accompagner les communes dans l'identification de ces ZAENR et les a conviés à participer à la réunion de la commission Urbanisme – Habitat – Environnement du 13 novembre. Une grande partie de cette réunion a en effet été consacrée à la présentation d'une méthodologie d'identification des premières ZAENR « consensuelles » et d'une première cartographie de ces zones pré-identifiées.

Lors de la réunion du 13 novembre, la Communauté de communes a également proposé les modalités d'une concertation à l'échelle communautaire. Les communes ont ainsi délibéré concernant les modalités de concertation, en s'appuyant sur la proposition de la CCDB.

La concertation s'est donc déroulée du 6 au 13 décembre 2023, avec la mise à disposition sur le site Internet de la CCDB d'une notice explicative et des fiches de chaque ZAENR regroupées par commune (arrêtées au 4 décembre 2023), ainsi que la visualisation des ZAENR sur l'ensemble du territoire communautaire via l'outil PÉrigéo. Pendant cette période, les administrés ont pu déposer leurs observations sur l'adresse mail générique « concertation@dronneetbelle.fr ».

Le 14 décembre 2023, le conseil communautaire a débattu sur les 251 ZAENR identifiées par les communes (244 pour du photovoltaïque, 3 pour du bois énergie, 2 pour de la géothermie, 1 pour du biogaz et 1 pour de l'éolien).

CONCERTATION PUBLIQUE

Zones d'accélération des énergies renouvelables

**VOTRE AVIS
COMpte !**

**DU 6 AU
13 DÉCEMBRE**

Le développement massif des énergies renouvelables est un levier majeur pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Les communes doivent définir des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables.

Donnez votre avis sur les premières zones identifiées sur notre commune !

Consultez les cartes : www.dronneetbelle.fr
Laissez votre avis : concertation@dronneetbelle.fr



COMMUNICATION

LES OUTILS

Les différents outils de communication au public et aux élus utilisés en 2023 :

- Affiches, flyers (print et réseaux sociaux)
- Journal d'information communautaire (annuel)
- Publications sur les réseaux sociaux
- Relais aux communes (réseaux et applications des mairies)
- Newsletter d'information aux élus
- Site internet de la collectivité régulièrement mis à jour
- Nouveau livret d'accueil pour les agents
- Lettres d'info aux agents

Finalisation du travail sur la refonte du site internet de la collectivité.

LES MOYENS D'INFORMATION AU PUBLIC

SITES INTERNET

www.dronneetbelle.fr : Communauté de Communes Dronne et Belle

www.perigord-dronne-belle.fr : Office de tourisme

RÉSEAUX SOCIAUX

@dronneetbelle

@tourismeperigorddronneetbelle

@BiblioDronneBelle

@AJDB24

@La Passerelle

@ALSH L'îlot Drôle ET @ALSH Les P'tits Loups

QUELQUES RÉALISATIONS



Brochure "Châteaux en fête en Périgord Vert"



Bulletin d'informations communautaires n°10



Livret 2023 du service Culture



Affiche soirée de cohésion des agents du CIAS et de la CCDB

